

Roscoff infos



f VilleRoscoff
@VilleRoscoff

Magazine d'informations municipales

N° 41 | Novembre - Décembre 2017

Eco-quartier Début des travaux sur la partie sud



Création d'un jardin
partagé

p. 4

Stationnement payant :
ça change en 2018

p. 6

La Fontaine de la Madone

p. 8

Jardins et voisins

p. 9



JARDINS PARTAGÉS





L'Édito du Maire

Notre ville de Roscoff comme toutes les stations balnéaires est touchée par la perte de population jeune à cause du coût de l'immobilier. L'équipe municipale travaille sur une re-densification de la population à travers la création d'un éco-quartier au niveau de la gare. Le choix du site se justifie principalement par une localisation à proximité immédiate du centre-ville et un aspect de friche industrielle n'empiétant pas sur un espace agricole.

En préparation depuis de nombreux mois, le chantier est actuellement en cours pour les voiries et les réseaux dans la partie sud. Le programme se compose de 24 lots dont 21 maisons individuelles et appartements en collectif soit, sur la partie sud, 29 logements avec 25% de logements sociaux. Une voie de desserte au sud desservira le lotissement d'est en ouest. Au nord, le projet n'est pas encore abouti et sera adapté suivant l'évolution de la partie sud. De même, le projet de pistes cyclables venant de Saint-Pol-de-Léon est réalisé et se sépare en deux branches au niveau du rond-point Bonne Nouvelle pour aller, l'une vers le centre-ville jusqu'au casino alimentaire et l'autre vers le port de Bloskon. Il est prévu de débiter ces aménagements par les endroits les plus délicats en matière de sécurité comme le passage du Rhun.

En fin, la baisse des dotations de l'Etat nous avait amené depuis deux ans déjà à réduire les charges de personnel ainsi que les charges à caractère général. Désormais une étude prospective financière est lancée auprès des services de l'état afin de définir les investissements possibles sur la fin du mandat tout en réduisant notre endettement.

Du-mañ e Rosko, evel en darn vrasañ eus kêrioù an arvor, ez eus nebeutoc'h-nebeut a dud yaouank abalamour da briz al lojeiz. Labourat a ra skipailh an Ti-kêr da greskiñ an niver anezho, hag evit-se e fell dezhañ krouiñ un eko-karter da-geñver ar gar. Choazet eo bet al lec'h-se dreist-holl abalamour m'emañ tostik-tost da greiz kêr ha dre ma'z eo ur fraost industriel ha ne aloub ket un dachenn labour-douar.

Meur a viz zo e prienter ar chanter hag emeur bremañ o labourat warnañ evit a sell ouzh an hentoù hag ar rouedadoù el lodenn su. Er programm ez eus 24 lod, en o mesk 21 pennti ha ranndioù, da lavaret eo, el lodenn su, 29 annez gant 25 annez sokial. Er su e vo darempredet al lodennaoueg gant un hent eus ar reter d'ar c'hornôg. En norzh n'eo ket echu ar raktres c'hoazh, ha cheñchet e vo diouzh an doare ma'z aio al lodenn su war-raok.

Prest eo ivez ar raktres da sevel roudennoù evit ar beloioù a zeu eus Kastell-Paol. Daou skourr a vo da-geñver kroashent-tro ar C'heloù Mat, unan hag a gaso da greiz-kêr betek ar stal-voued Casino hag egile da borzh Bloskon. Evit kregiñ ganti emeur e soñj da gempenn al lec'hioù dañjerusañ evel hent ar Run.

Joseph Séité

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Alexandre Lamoureux, Julien Basset, Casino de Roscoff, Station Biologique de Roscoff, Fondation L'Oréal - Carl Diner.

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 000 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

 facebook.com/VilleRoscoff
 twitter.com/VilleRoscoff

32461

passagers ont emprunté la navette
Roskobus cet été
(30240 passagers en 2016)



Eco-quartier de la gare : le chantier avance

En préparation depuis de nombreux mois, le chantier de l'éco-quartier a démarré en juin dernier.

Voiries et réseaux finalisés sur la partie sud

Une importante phase de travaux de l'éco-quartier est arrivée à terme. Après six semaines de chantier, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont été finalisés. En outre, deux bassins de rétention d'eaux pluviales et un poste de refoulement des eaux usées ont été installés.



Les travaux de voirie et réseaux sont finalisés sur la partie sud.

Depuis le début du mois de novembre, les travaux d'électricité, de gaz, d'eau potable, de téléphone et d'éclairage public sont en cours afin que l'empierrement et la voirie provisoire soient réalisés en décembre. Début 2018, les murs de clôture, les soutènements et les revêtements de chaussées seront construits.

La délivrance des permis de construire devrait avoir lieu courant 2018 pour un départ des constructions au second semestre de l'année 2018.

Pour rappel, la partie sud d'une surface de 9 317 m² se composera de 24 lots ; 21 petites maisons individuelles et 3 lots comprenant 8 appartements, soit sur l'ensemble de la partie sud : 29 logements avec 25% de logements sociaux. Neuf lots ont été attribués depuis la mi-octobre et un second appel à candidatures a été lancé au mois de novembre.

Les personnes souhaitant postuler peuvent retirer un dossier de candidature en mairie auprès du secrétariat.

Rens. Mairie de Roscoff

02 98 24 43 01 – secretariat.mairie@roscoff.fr

Réflexion sur la partie nord

Pour la partie nord, il s'agit de construire de nouveaux logements répondant à la demande actuelle sur la commune : logements plus petits, logements sociaux et logements à destination des primo accédants, jeunes en particulier. Le programme offrira une diversité de formes architecturales denses et proposera une offre variée de logements individuels groupés en locatif ou accession à la propriété. Sur cet espace, environ 107 logements seront construits. Une réflexion est actuellement menée pour trouver la solution architecturale la plus adaptée au paysage urbain.



GROS PLAN

sur septembre et octobre

▼ Samedi 16 et dimanche 17 septembre

Roscoff fête son Patrimoine

Quand la petite cité corsaire fête son riche patrimoine, elle le fait en grand et en costumes ! Près de 400 bénévoles en habits d'époque se sont réunis le temps d'un WE à l'occasion des journées européennes du patrimoine : marché, visites guidées, animations, défilés costumés... Malgré une météo incertaine, le public est venu nombreux partager ce moment de convivialité !



► Dimanche 8 octobre

Onion Jack Tour #2 : un joyeux défilé !

Au cours d'un défilé joyeusement orchestré, Laurent Caroff et ses amis, la confrérie de l'oignon de Roscoff et la population ont recréé dans le centre-ville de Roscoff, l'ambiance qui précédait le départ des Johnnies qui traversaient la Manche pour vendre leurs tresses d'oignons en Angleterre.



▲ Samedi 14 et dimanche 15 octobre

L'oignon de Roscoff dans tous ses états !

La commune, en partenariat avec le syndicat de l'oignon de Roscoff, a organisé cet été un concours photo, dédié aux amateurs, autour de l'oignon de Roscoff. A l'occasion de la semaine du goût, la ville a exposé les 54 photos à l'Abri du Canot de Sauvetage. Les plus belles photographies ont été primées par un jury composé d'élus, de producteurs, de professionnels de la photographie et de la restauration. Onze prix ont été attribués et l'exposition a attiré plus de 250 visiteurs.



◀ Dimanche 15 octobre

Fête de la Science : foule, foule, foule !

Pour la Fête de la science, la Station Biologique de Roscoff avait installé un village de la science avec une dizaine de stands, place Lacaze-Duthiers. Une idée fortement appréciée des visiteurs passionnés par l'ensemble des sujets présentés : le plancton et la biodiversité, l'oursin source de découvertes, les algues et la protection du littoral. La Station biologique elle-même a fait l'objet d'un grand intérêt, pour des visites historiques, de l'aquarium et de la bibliothèque. Dans la semaine, 530 élèves du secteur avaient pu goûter ce même plaisir.



▲ Vendredi 22 septembre

Portes ouvertes au restaurant scolaire

Comme chaque année, Olivier Peron et son équipe du restaurant scolaire Prety Skol, ont proposé aux familles de découvrir ce lieu de vie et de restauration dédié aux scolaires. Parents et enfants ont pu visiter les cuisines et comprendre l'élaboration des repas avec les équipes présentes. Un goûter fait maison a conclu cette rencontre en toute convivialité.



▲ Dimanche 24 septembre

Roskolor #2 : 1200 participants !

Les bénévoles des Virades de Roscoff, réunis autour d'Alex Jego peuvent se féliciter de la réussite de la Roskolor #2, nouvelle édition de course festive et colorée et manifestation de solidarité, dans le cadre des Virades de l'Espoir, pour la lutte contre la mucoviscidose. La Roskolor#2 a enregistré 1 200 participations contre 850 l'année précédente.



▲ Mardi 17 octobre

Le sous-préfet en visite à Roscoff

Gilles Quénéhervé, nouveau sous-préfet de Morlaix depuis mai 2017, a été accueilli à l'Hôtel de Ville par le Maire Joseph SEITE et l'ensemble des adjoints. Après une présentation de la commune et des futurs projets de la ville, la journée s'est poursuivie par la visite de l'entreprise Beganton, spécialisée dans la pêche aux crustacés puis par la visite de l'entreprise agricole d'Alain Cabioch située à Kerguennec. A l'issue de ces visites, le sous-préfet a rencontré l'ensemble du conseil municipal.

« Rosko Jardins Partagés » L'idée a germé, y'a plus qu'à partager !



La commune de Roscoff a lancé au printemps dernier, un appel à candidatures pour la création d'un jardin partagé à Roscoff. Des intéressés se sont fait connaître et l'association « Rosko Jardins Partagés » est née en septembre dernier.

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants, où chacun peut cultiver sa parcelle en partageant ses connaissances. Des roscovites ont souhaité se lancer dans l'aventure en créant l'association Rosko Jardins Partagés. Annie Le Fé assure la présidence de l'association en collaboration avec Sébastien Henry, Yvon Caroff, Karine Tanguy et Olivier Bonher, membres du bureau. L'espace de 770 m² situé allée des Embruns sera divisé en parcelles de 30 m². A ce jour, 12 foyers sont déjà intéressés par un petit coin de verdure. Un espace commun est également prévu pour échanger sur les pratiques.

La ville va prochainement installer une clôture fermée, un portail d'entrée et une cuve à eau de 5000 litres pour récupérer l'eau qui proviendra de la toiture du bâtiment jouxtant le jardin. Dans le prolongement de la politique zéro phyto engagée par la ville, le jardin partagé ne sera pas traité chimiquement, le compostage sera développé et les plantes seront adaptées au sol et au climat.

Un lieu d'échanges

« Nous souhaitons que cet espace devienne un lieu d'échanges, de partage des savoirs » explique Annie Le Fé, Présidente. « Peu importe que le jardinier soit débutant ou confirmé, chacun en fonction de ses expériences passées, ses envies doit pouvoir apporter sa pierre à l'édifice. C'est un beau projet collectif que nous espérons voir naître rapidement. » L'association espère pouvoir commencer à préparer la terre dès cet hiver pour débiter les plantations en début d'année prochaine.



Le jardin partagé prendra forme cet hiver

Un jardin de simples en projet...

L'association Rosko Jardins Partagés ne manque pas d'idées : un jardin de simples, c'est-à-dire de plantes médicinales pourrait voir le jour au niveau du parking face à la bibliothèque municipale. Annie Le Fé (qui a effectué une formation en herboristerie) souhaite mettre en place un partenariat avec le service espaces verts de la ville un espace dédié aux plantes indigènes pour les faire connaître au grand public.

Pour en savoir plus

Association Rosko Jardins Partagés

06 48 77 66 77 - 06 67 46 02 44

roskojardinspartages@gmail.com

Page facebook : Rosko Jardins Partagés

Départ de deux piliers de la vie locale



Nos retraités entourés de Joseph SEITE et Jean-Marie PAUGAM, maire honoraire

Marie-Christine Le Saint et Serge Guillou : nouveaux retraités

Marie-Christine Le Saint et Serge Guillou ont fait valoir leurs droits à la retraite en août dernier. Ces deux roscovites ont la particularité d'avoir effectué la totalité de leurs carrières à Roscoff. En septembre dernier, la ville de Roscoff a célébré en présence des élus et du personnel ces deux départs à la retraite.

Marie-Christine Le Saint : embauchée à 17 ans

Embauchée le 1^{er} juillet 1978 par Jean-Marie-Paugam, Maire, Marie-Christine Creignou, roscovite, a d'abord occupé la fonction d'agent de bureau dactylographe stagiaire pour terminer sa carrière en charge de l'accueil du public, des actes d'état civil, du service des élections et du centre communal d'action sociale. Trente-neuf ans se sont écoulés depuis son arrivée : « Je connais Roscoff comme personne. Physiquement dès l'enfance et aussi par mon métier, en situant les familles, selon les actes enregistrés. » Mère de trois enfants, une première fois grand-mère en attendant une prochaine naissance, Marie-Christine aspire à une retraite bien méritée et pleine d'activités, comme le lui a souhaité, Joseph Seité, Maire. Le public comme ses collègues de travail garderont en mémoire son sourire et sa disponibilité.

Serge Guillou : le barbu de la voirie

Serge Guillou a intégré les services de la mairie comme agent du camping municipal en 1984 quand le lieu était en régie municipale. Puis il a encadré les agents du service voirie et pris la responsabilité du service funéraire, un service délicat aux contraintes multiples avec une législation en évolution. Cette dernière fonction l'a fait connaître des roscovites. Après trente-trois ans au service de la ville, et avec une grande estime de la population, Serge, 60 ans depuis le 19 janvier dernier, va vivre pleinement sa passion pour les chevaux bretons à Roscoff.

Dépénalisation du stationnement

Stationnement payant : ce qui va changer en 2018.

A partir du 1^{er} janvier 2018, la «dépénalisation du stationnement» entrera en vigueur en France. Cette mesure confie aux communes la gestion des amendes et leur permet notamment de fixer leur propre montant de contravention.

Le mécanisme

La réforme du stationnement payant sur voirie a été adoptée dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014. Son entrée en vigueur est programmée au 1^{er} janvier 2018. Elle repose sur la dépénalisation de l'amende de police de 17 € pour non-paiement du stationnement.

Il s'agit de transformer l'amende pénale qui sanctionne les infractions au stationnement payant sur voirie, en une redevance dont le montant sera fixé par la collectivité locale, qui en recevra le produit. L'automobiliste qui ne paye pas son stationnement ou dépasse son temps de stationnement payé ne commettra plus une infraction, mais devrait payer pour le temps d'occupation.

Les communes disposeront ainsi d'une maîtrise complète du service public du stationnement. Le renforcement de la surveillance et l'indexation du montant des forfaits, fixé par les collectivités selon le contexte local (densité, niveau de desserte en transports collectifs, solutions/offre de services de mobilités urbaines alternative à la voiture particulière), aura pour objectif



En 2018, la gestion des amendes sera confiée aux communes.

d'inciter à un paiement immédiat plus fréquent par les automobilistes (voire quasi systématique avec l'évolution des comportements comme cela a été observé dans les autres Etats de l'Union Européenne ayant déjà mis en place la réforme).

Les effets attendus sont une meilleure fréquence de rotation des véhicules stationnés en surface et une amélioration de la fluidité de la circulation automobile. C'est un enjeu majeur de cohérence pour les politiques locales de déplacements. C'est aussi un levier possible pour l'attractivité des centres ville.

Le produit des forfaits de post-stationnement financera, de son côté, les opérations destinées à améliorer les transports collectifs ou respectueux de l'environnement et à la circulation routière, dans le respect des orientations inscrites dans les plans de déplacements urbains.

A Roscoff

Cette nouvelle mise en œuvre nécessite de multiples adaptations sur le plan technique, administratif et organisationnel. Elus et services travaillent actuellement sur ce dossier pour une mise en service au printemps prochain.

As DOMICILE : ouverture d'un service d'aide et d'accompagnement auprès des personnes en situation de handicap

L'association As Domicile a lancé depuis le mois d'octobre un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile en faveur des personnes en situation de handicap.

Le service intervient sur l'ensemble du secteur de l'association via les antennes de Morlaix, St Pol de Léon, Carantec et Landivisiau. Dans le cadre du SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) autorisé par le Conseil Départemental, 57 personnes bénéficient déjà des prestations à domicile, cela représente près de 2.500 heures d'intervention par mois. Pour ce faire, l'association a fait le choix d'une équipe dédiée composée de 21 salariés.

L'association propose également 8 places personnes handicapées pour les soins à domicile.

**Rens. As DOMICILE – Mme Broudin
ou Mme Dolou au 02 98 63 41 99.**

Création d'une amicale Roscoff / Great Torrington

Le comité de jumelage Roxoff Great Torrington organise une réunion ouverte à tous pour constituer une amicale entre les deux villes dans le but de maintenir les liens avec la ville jumelle (plus de 40 ans d'échanges !). **Elle aura lieu le jeudi 7 décembre à 18h30 à l'Espace Mathurin Méheut.**

**Rens. 02 98 61 23 96 – 06 75 55 62 39
yvoncabioch@wanadoo.fr**

Améliorer votre confort et réduire le montant de vos factures

Des travaux de rénovation thermique sont nécessaires pour améliorer votre confort et vous chauffer à un coût raisonnable. Le Syndicat Mixte du Léon vous accompagne gratuitement dans vos démarches de la constitution du dossier à la mise en paiement des aides.

**Syndicat Mixte du Léon (SCOT / PLH)
8 rue de la mairie à Plouescat
02 98 61 91 51 - syndicat-mixte-leon@orange.fr
ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30**

Troubles de la vue et audition : conférence

VAS-Y, santé, bien-être et vie pratique est un dispositif de la Fondation ILDYS qui s'adresse aux 60 ans et plus, résidant sur le Pays de Morlaix. Le dispositif VAS-Y propose à Roscoff une conférence sur le thème des troubles de la vue et de l'audition liés à l'avancée en âge.

**Le mardi 21 novembre 2017, à partir de 14h30,
espace Mathurin Méheut (la gare).**

L'entrée est gratuite. Pour faciliter l'organisation, nous vous conseillons de réserver : 06-34-84-57-49 ou envoyer un mail à l'adresse vas-y@ildys.org

Stop aux faux démarcheurs !

Des personnes se signalant comme des employés de sociétés accréditées par la ville de Roscoff ou encore des employés de différents corps de métiers (employés des Eaux, EDF-GDF, France-Télécom...) se présentent actuellement aux domiciles de personnes « vulnérables ». Soyez vigilants et pensez à demander la carte professionnelle de la personne avant de la laisser entrer dans votre domicile.

Roscoff si on sortait ?

**Nov-Déc
2017**

**Toutes les animations sur
www.roscoff.fr**

 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Samedi 11 novembre

Cérémonie de célébration de l'Armistice du 11 novembre 1918

- 9h45 : rassemblement devant l'Hôtel de Ville
- 10h : messe à l'église N-D Croaz Batz
- 11h : formation du cortège et défilé jusqu'au cimetière du Vil au Monument aux Morts -
Itinéraire : rue Albert de Mun - place Lacaze Duthiers - rue Edouard Corbière .
Lever des couleurs ; lecture du message de madame la Secrétaire d'Etat ; dépôt de gerbe ; hymne national
- 12h : réception en mairie offerte par la Municipalité

Rens. Mairie de Roscoff - 02 98 24 43 00
accueil.mairie@roscoff.fr

Dimanche 12 novembre

Concert Chorale Mouez Rosko et le Chœur de Femmes « Kan Awen »

15h - Eglise de Roscoff - Libre participation
Rens : 06 74 11 54 34 - monique.guyader@orange.fr

Jeudi 16 novembre

Connaissance du Monde

"La route de Napoléon" (sous le vol de l'Aigle)
14h30 et 20h45 - Cinéma Ste Barbe
Tarifs : 6,50 € / 5,50 € / 3 € / gratuit
Sans réservation

Organisation : Art et Culture à Roscoff
Mme Gayet 06 16 95 89 77
<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Sam. 18 et dim. 19 novembre

Salon des Créateurs avec 18 exposants d'art

Samedi de 13h à 18h et le dimanche de 10h à 18h
Espace Mathurin Méheut

Rens. Art Gwenn Ha Du - patrick.person@gmx.fr

Mardi 21 novembre

Conférence troubles de la vue et audition

14h30, espace Mathurin Méheut
Entrée gratuite

Rens et réservations : 06 34 84 57 49 - vas-y@ildys.org

Mardi 28 novembre

Soirée Pop Up (pliage papier en 3D)

de 20h à 22h - bibliothèque municipale
(rue Célestin Séité) - gratuit

Rens. et insc.: 02 98 19 31 27
bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Mercredi 29 novembre

« La Milonga du 29 » bal dansant

De 20h à 00h - Espace Mathurin Méheut
Tarif : 5 €
L'association propose également des ateliers

Rens. 06 87 36 32 23 - tangoalamer@gmail.com
tangoalamer.com

Vendredi 1^{er} décembre

Marche de nuit pour le Téléthon

Proposé par l'association Rosko Rando
RDV à 18h à l'espace Méheut
partage d'une coupe et d'un casse-croûte à l'issue de la randonnée.
Participation : 5 €

Rens. 02 98 61 12 83 - rosko.rando@wanadoo.fr

Samedi 2 décembre

Téléthon à Roscoff. Par l'Association Roscovite contre les Myopathies

De 9h à 18h - espace Mathurin Méheut
Vente de produits au profit du Téléthon (crêpes, gâteaux, marrons, vin chaud, café...)
Animations musicales dans l'après-midi

Rens. Chantal Brochec
chantaletfrancois.brochec@neuf.fr - 02 98 69 75 51

Lundi 4 décembre

Conférence

« L'architecte des Bâtiments de France : sa mission, son rôle, les évolutions de son métier » animée par M. Alain Marinos, Président honoraire de l'Association Nationale des Architectes des Bâtiments de France
20h30 - espace Mathurin Méheut
Tarifs : 5 / 2 €

Rens. assr.roscoff@gmail.com

Jeudi 7 décembre

Connaissance du Monde - "Le Laos"

14h30 et 20h45 - Cinéma Ste Barbe
Plein tarif : 6,50 €
Adhérent Art et Culture/ Étudiant : 5,50 €
Jeune 8/14 ans et demandeur d'emploi : 3,00 € - Moins de 8 ans : Gratuit
Pas de réservation

Organisation : Art et Culture à Roscoff
Mme Gayet 06 16 95 89 77
<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>

Vendredi 8 décembre

Fête de Noël à l'école Les Moguerou

Marché de Noël / animations / spectacle enfants + restauration : soupe à l'oignon, potimarron, vin chaud, crêpes.. Entrée gratuite - ouvert à tous
A partir de 16h30 dans la cour de l'école

Rens : Amicale Les Moguerou - 06 81 53 55 22 - e.lasset@gmail.com

Dimanche 10 décembre

Conférence Voyage insolite

"L'Arménie à pied, en solo, sans palette" par Pierre Hurteaux
Art et Culture - 15h - espace Mathurin Méheut.
Organisation : Art et Culture à Roscoff
<http://artetculturearoscoff.over-blog.com>
Tarifs : 4 € et 2 € adhérents Art et Culture

Mardi 12 décembre

Atelier Décoration de Noël

de 20h à 22h - bibliothèque municipale
(rue Célestin Séité) - gratuit

Rens. et insc.: 02 98 19 31 27
bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Mardi 19 décembre

Club des lecteurs

de 20h à 22h - bibliothèque municipale
(rue Célestin Séité) - gratuit

Rens. et insc.: 02 98 19 31 27 -
bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Sam. 16 et dim. 17 décembre

Noël au Jardin

Ouverture hivernale exceptionnelle au Jardin Exotique et Botanique de Roscoff

Jardin décoré par les écoliers des écoles de Roscoff
Atelier d'art floral sur le thème de Noël avec fleurs fournies. Les personnes pourront repartir avec leurs compositions (10 €/personne - visite du jardin offerte)

Ventes de plantes et petite restauration sur place.
Entrée : 6 €

Rens. 02 98 61 29 19 - grapes@wanadoo.fr

Vendredi 22 décembre

Ta bibliothèque en pyjama - lecture de contes pour les 4-7 ans de 20h à 20h30 - bibliothèque municipale (rue Célestin Séité) - gratuit

Rens. et insc.: 02 98 19 31 27
bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Samedi 23 décembre

Roscoff fête Noël

16h : Spectacle gratuit pour enfants
Salle du cinéma Ste Barbe.

« Le Grand Livre Des Contes » par la Compagnie l'Attrape Troupe, spectacle marionnetto-musical

Nombre de places limité
réservation Mairie de Roscoff.

17h: Goûter, maquillage et sculpture de ballons dans la cour du Cinéma

17h45 : Défilé dans les rues de Roscoff avec la fanfare « Christmas Orchestra » et arrivée surprise du Père Noël

Centre Nautique de Roscoff

Sorties hebdomadaires en voile et kayak

Catamaran : 11 / 18 / 25 nov et 2 décembre
Kayak de mer : 12 / 19 / 26 novembre

Rens. 02 98 69 72 79 - www.roscoff-nautique.com

BONNE ANNÉE !

Cérémonie des vœux à la population

Vendredi 5 janvier - 18h - salle polyvalente

Cérémonie des vœux aux associations

Samedi 13 janvier - 11h - espace Mathurin Méheut



La fontaine de la Madone au Théven

Jean Marie Auguste Avon, né en 1844, chimiste dans une usine à garance à Bédarrides, dans le Vaucluse, vient pour une raison inconnue à Roscoff et se fait construire une maison vers 1896 (matrice cadastrale 1G/1/5, imposée en 1898), actuellement au 35, rue Amiral Courbet. La Mistourlino a la particularité d'avoir deux belles et grandes baies donnant sur la grève, ce qui n'était pas l'habitude des gens du pays préférant se protéger des vents du nord. Il obtient de la municipalité l'autorisation de faire « construire à ses frais au quartier du Théven un puits couvert avec une pompe ».

La municipalité souhaitait acheter à M. Infroit la mitoyenneté du mur pour établir ce puits mais le 16 juin 1896, ce dernier répond qu'il ne sait pas « ce que cela vaut matériellement » et souhaite que le mur soit rehaussé pour être « à l'abri des visites et des dégâts que vos jeunes administrés ne se gênent pas pour les commettre », il souhaite que les travaux traînent un peu et souhaite en discuter à son prochain séjour à Roscoff, « il y a déjà bien longtemps que les habitants du Théven ont besoin d'une pompe, quelques jours de plus ou de moins après une attente de tant d'années leur causerait-il un tort bien considérable... » (*Archives municipales, série 2N 1/1*).

Le puits est creusé sans attendre « en bordure du chemin vicinal ordinaire de Roscoff à Pen ar Vil, dans un terrain communal » mais à deux mètres du pan coupé de la propriété de M. Infroit et non en mitoyenneté. Sur la carte postale la plus ancienne de la fontaine, le mur à l'arrière n'a pas encore été surélevé.



En échange, la commune concède à M. Avon le droit de « puiser l'eau nécessaire au service de sa propriété au moyen d'une pompe spéciale et celui de placer le tuyau de conduite d'eau sous la voie publique, du puits à la propriété de Mistourlino ». Jean Marie Avon meurt dans sa maison de Roscoff le 9 août 1897, il est inhumé au cimetière du Vil. Le puits a été creusé mais nous ne savons pas qui a financé l'édicule avec la statue de la madone et qui a fait graver l'inscription.

Le Conseil municipal du 23 octobre 1904 décide l'établissement d'une borne fontaine au Théven, réclamée par pétition par la population du Théven et du Raz, il est alors question du puits « dû à la générosité de M. Avon et dans lequel l'eau est saumâtre et ne peut servir qu'au lavage ». Les travaux sont confiés à l'entrepreneur de plomberie de Morlaix, Baptiste Penther. Les habitants du quartier ont cotisé à hauteur de 47 f pour participer à la dépense estimée à 666,20 f et ramenée à 650 f. Une nouvelle borne fontaine a été installée vers 2013, de même type que la fontaine d'origine dessinée par Charles Penther, et l'inscription a été repeinte sur le granit à l'initiative d'Yves Thomas, adjoint au maire.

Fin 2015, la statue a été vandalisée et les habitants du quartier l'ont aussitôt signalé en mairie. En août 2017, une statue, sculptée par Patrice Le Guen, a été remise en place par les services municipaux.

Dany Guillou-Beuzit



Décembre 2015

Août 2017, clichés Pierre Cuzon



Jardins et voisins : distances et plantations

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

Les règles de distance

Si vous souhaitez planter un arbre en limite de propriété, les distances à respecter par rapport au terrain voisin varient selon la hauteur de votre plantation.

- Inférieure ou égale à 2 mètres : 0,5 mètres
- Supérieure à 2 mètres : 2 mètres

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

À noter : si vous ne connaissez pas les limites exactes qui séparent votre terrain de celui de votre voisin, il peut être utile de faire réaliser un bornage de terrain.

Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale :

- à moins que ces plantations, situées à moins de 0,5 mètres de la limite de propriété, existent depuis au moins 30 ans ;
- à moins que ces plantations, situées entre 0,5 et 2 mètres de la limite de propriété, dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans.

Les plantations mitoyennes

Si vous êtes copropriétaire avec votre voisin d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre)



chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de construire un mur sur cette limite.

Les plantations appartenant aux voisins

Vous n'avez pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur votre propriété.

Les règles de cueillette

Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des copropriétaires.

Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause :

- naturelle (les fruits tombent tout seuls),
- chute provoquée (par secousse par exemple),
- ou cueillette directe.

Les règles d'entretien

Branchages

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Racines, ronces et brindilles

Si des racines, des ronces ou des brindilles empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété

Herbe de pampa : attention, prêt... couper !



L'herbe de pampa est une plante invasive dont l'introduction volontaire ou fortuite provoque des changements significatifs de l'éco-système.

C'est une grande graminée vivace qui forme des touffes pouvant atteindre 4 mètres de haut et 2 mètres de large. Le caractère envahissant de l'herbe de la pampa se manifeste depuis plusieurs années sur nos côtes en raison d'une importante production de graines pouvant s'éparpiller avec le vent jusqu'à 25 km à la ronde.

Pour lutter contre son expansion, il est aujourd'hui recommandé aux particuliers qui possèdent cette plante de couper les tiges florales avant la dissémination des graines.

Plus d'informations sur les plantes invasives :
www.cg29.fr - Rubrique eau et environnement

Aire de déchets verts : fermée face aux incivilités

Prévue comme zone d'apport pour les faibles quantités, l'aire de stockage des déchets verts de Roscoff est submergée. La commune a créé, il y a trois ans, près de la salle polyvalente, une aire d'apport afin de permettre aux roscovites de déposer leurs

petits déchets verts et de leur éviter des déplacements jusqu'à la déchetterie Ty Korn située à Plougoulm.

Aujourd'hui, le constat est amer : les dépôts ont été multipliés par trois, l'aire est devenue une déchetterie annexe qui ne sert non pas qu'aux roscovites mais aussi aux professionnels et aux habitants des communes voisines. De plus, certains usagers déposent des objets et détritrus non-recyclables (canapés, salons de jardins, frigos...). Face à ces incivilités récurrentes et à un manque de respect et de citoyenneté évident, la ville supprimera ce service (pourtant utile) à la fin de l'année. La compétence « déchets » est assurée par Haut Léon Communauté.



Sam. 23 décembre
[2017]

Gratuit

Roscoff fête Noël!

Dès 15h Maquillage / Ballons

Cour du Cinéma S^{te} Barbe
14 rue Yann d'Argent

16h Spectacle jeune public

«Le Grand Livre des Contes»
Cie L'Attrape Troupe (45 min.)
Spectacle marionnetto musical
Cinéma S^{te} Barbe
Gratuit - sur inscriptions en mairie
à partir du 4.12

17h Goûter de Noël

Cour du Cinéma Ste Barbe

18h Défilé & arrivée surprise
du Père Noël

Défilé en musique avec
la fanfare Christmas Orchestra
Distribution de bonbons

ÉCRIS AU
PÈRE NOËL !

Sa boîte aux lettres
se situe devant
la mairie



INFOS ET RÉSA : Mairie - 6 rue Louis Pasteur - ROSCOFF
02 98 24 43 00 - accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr -   VilleRoscoff

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur
CS 60069 - 29680 Roscoff
Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07
accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil - État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com
www.roscoff-tourisme.com

Haut Léon Communauté

29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoulm

est ouverte gratuitement aux particuliers des communes de la Communauté de Communes tous les jours sauf le dimanche et le lundi matin de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
Tél. 08 00 22 05 74

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire
Mardi 15h30 - 17h30
Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement
Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales
Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture
Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane MALEGEANT, adjointe à l'animation et à la vie économique
Lundi 9h00 - 10h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et de l'urbanisme
Jeudi 14h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports
Samedi 10h30 - 11h30

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication
Sur rendez-vous

Agir et bien vivre à Roscoff



Solidarité nationale avec les victimes de l'ouragan IRMA

Le passage de l'ouragan IRMA est l'un des plus

dévastateurs jamais enregistrés dans la zone Caraïbes. Il a frappé douloureusement la population avec de nombreux décès et entraîné des dégâts considérables.

Les élus de la ville de Roscoff ont tenu à témoigner leur solidarité aux habitants et apporter leur plein soutien aux populations de Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

A l'invitation de l'Association des Maires de

France, le conseil municipal, réuni le 20 octobre dernier, a souhaité s'associer à cet élan de solidarité en versant 1 euro par habitant, soit une subvention de 3 439 euros au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint Martin, à charge pour elle de les remettre aux sinistrés.

Il est de tradition pour Roscoff de répondre présent, par-delà les horizons, lorsque d'autres communes sont victimes de tragédies. Par ces dons, le conseil municipal et les roscovites témoignent ainsi leur profond soutien aux habitants d'Outre-mer touchés aujourd'hui de plein fouet.

Joseph SEITE,
Maire

Roscoff Autrement



Bulletin municipal : quelle communication, quels objectifs attendus ?

Le bulletin municipal est, avec les outils numériques, un des vecteurs de communication entre la collectivité et les habitants. Le principal avantage du support papier reste la distribution gratuite dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Mais les nouveautés de notre ville nécessitent-elles six parutions annuelles. Les rubriques répétitives depuis des années et les photos qui les illustrent ont des airs de catalogue de vacances.

Nous souhaiterions un bulletin municipal plus constructif avec :

- Des dossiers complets de développement des

projets en cours avec les coûts à venir, les modes de financement prévus et les échéances effectives de réalisation,

- Un espace ouvert aux roscovites qui ont des avis éclairés à partager, ce qui permettrait un dialogue avec les élus et les habitants entre eux,

- Un lieu de découverte des associations,

- Des textes en breton, mémoire de notre commune.

Nous attendons depuis le 18 mai 2015, une réunion de la commission «communication» pour en débattre. Le bulletin municipal peut devenir un véritable outil de communication qu'il faut faire vivre «autrement»..

A.M. DENIEUL, B. NOBLOT,
M. AUTRET, E. COUCHOURON

<https://roscoffautrement.wordpress.com/>

Roscoff à gauche toute



Lois et règlements :

Les lois et les règlements sont souvent vus comme des nuisances et des contraintes. Pourtant ce sont des choses nécessaires. Imaginez la circulation routière sans Code de la Route, la rela-

tion entre employeurs et employés sans Code du Travail, etc. Il existe des règlements à tous les niveaux, pour fixer les limites de ce qui est possible, mais aussi pour assurer un traitement égal pour tous, pour que l'arbitraire ne règne pas. Il s'applique en principe de quelque côté de la barrière qu'on soit, du côté de ceux qui sont le sujet de la loi ou du règlement comme du côté de

ceux qui sont chargés de vérifier son application. S'il est bien rédigé, il permet à ceux qui veillent à son application de ne pas avoir à se poser de questions, à faire en sorte que les mêmes procédures, que les mêmes droits s'appliquent à tous de la même manière, que vous soyez par exemple natifs de Roscoff, de Clamart ou d'ailleurs. C'est quand on s'approche des limites, quand on pense que le règlement est facultatif, qu'il est valable uniquement pour ceux qui s'y soumettent et n'engage pas ceux qui sont en charge de son application, que la méfiance vis-à-vis des décisions prises peut surgir.

Stéphane AUDIC

<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Génération Jeunes Chercheuses

Adèle James, une roscovite primée

Adèle James, jeune doctorante de Roscoff a gagné une bourse de 15 000 € pour son travail sur les infections des huîtres. Cette bourse est décernée par la fondation L'Oréal-Unesco qui cherche à susciter des vocations scientifiques chez les femmes, trop peu nombreuses dans la recherche.

Aujourd'hui encore, seulement 28% des chercheurs dans le monde sont des femmes et seulement 3% des Prix Nobels scientifiques leur ont été attribués. Pour tordre le cou aux préjugés et inspirer des vocations chez les jeunes filles, la Fondation L'Oréal a organisé le 11 octobre dernier «Génération Jeunes Chercheuses», conférence interactive menée par les 30 boursières 2017 récompensées par le programme L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science, en partenariat avec l'Académie des sciences et la commission nationale française pour l'UNESCO.

Parmi elles, Adèle James, doctorante à la Station Biologique de Roscoff, a été récompensée pour l'excellence de son projet scientifique et sa volonté de partager sa passion auprès du grand public. Elle fait partie d'une génération de jeunes chercheuses qui chaque jour apporte sa pierre à l'édifice de la science de demain.

24 ans et une carrière déjà prometteuse.

Adèle James, jeune femme dynamique âgée de 24 ans est doctorante au Laboratoire de Biologie Intégrative des Modèles Marins à la Station Biologique de Roscoff. Originaire de Cherbourg, elle travaille sur les maladies infectieuses en milieu marin. Elle a reçu une bourse L'Oréal-UNESCO d'un montant de 15 000 euros afin d'accompagner la suite de sa carrière (déjà très prometteuse), soutenir ses travaux de recherche et lui donner la visibilité qu'elle mérite. Son rêve ? Enrayer le blanchissement des coraux, pour



Adèle James, doctorante à la Station Biologique de Roscoff a remporté une bourse de 15 000 € pour son travail sur les maladies infectieuses en milieu marin.

restaurer les récifs coralliens à travers le monde et ainsi contribuer au maintien de l'incroyable biodiversité marine. Elle aimerait aussi que les travaux des scientifiques soient reconnus et aient beaucoup plus d'impacts dans les décisions politiques.

Un attrait pour la biologie marine.

Adèle James décroche son bac S option sciences de l'ingénierie à Cherbourg, en 2011. Elle décide de se tourner vers la biologie en parcours écologie à la fac de Caen. Emballée par le sujet, elle réalise son master écologie comportementale évolution et biodiversité à Tours (Indre-et-Loire). Ses stages de master 1 et master 2 en Angleterre et à Roscoff ne font alors que confirmer sa passion pour la biologie marine.

Voilà deux ans qu'elle travaille sur les huîtres. « Il y a une forte mortalité dans les fermes ostréicoles.

Je cherche à savoir comment les bactéries infectent les huîtres et comment elles les tuent. » Il lui reste un an pour préparer sa soutenance. Un travail qui demande rigueur et implication. À l'annonce de sa sélection en juin, Adèle James était ravie. « C'est un sacré tremplin et une belle reconnaissance ».

Cette somme va lui permettre de financer ce que les laboratoires ne peuvent pas payer : les conférences, les formations, le transport, l'hébergement, du matériel. Après sa thèse, la jeune femme veut aller à la rencontre de jeunes étudiantes pour partager son expérience.

Voyager aussi est l'un de ses objectifs : « En Angleterre ou aux États-Unis, deux pays qui tiennent la route scientifiquement. Puis j'essaierai de trouver un poste fixe en France. La route est encore longue... »

Génération Jeunes Chercheuses : les lauréates 2017



Bourse L'Oréal-Unesco : quésaco ?

Le jury indépendant composé d'académiciens, présidé par le Professeur Sébastien Candel, Président de l'Académie des sciences, a sélectionné parmi plus de 1 000 candidates, 20 doctorantes et 10 post-doctorantes, dans divers domaines scientifiques. Elles ont reçu une bourse d'un montant de 15 000 € pour les doctorantes et 20 000 € pour les post-doctorantes à l'occasion d'une après-midi interactive qui s'est tenue le 11 octobre dernier à Paris. Cette conférence s'est déroulée en présence d'Alexandra Palt, Directrice Générale de la Fondation L'Oréal, d'Hervé Navellou, Directeur Général de L'Oréal France, du Professeur Sébastien Candel, Président de l'Académie des sciences, et de Daniel Janicot, Président de la Commission nationale française pour l'UNESCO. L'événement a été clôturé par Marlène Schiappa, secrétaire d'Etat auprès du 1^{er} Ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes.